

PROPOSITION TECHNIQUE

>> *Système ITE K THERM RPE* : K-THERM RPE

Résidence
« LES PECHEURS »
Allée du Pitey
40200 MIMIZAN

Entreprise :	DELTA DECO MR RAYMOND Pierre Zac 47190 AIGUILLON
Distributeur :	TECHNO PEINT MARMANDE 100 Avenue Jean Jaures 47200 MARMANDE
Architecte :	GALLISSAIRES ARCHITECTES GALLISSAIRES Francois 95 bis rue Gambetta 47520 LE PASSAGE
Rédacteur UNIKALO :	BELLINO David
Visa UNIKALO :	CUZANGE Charles

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'OUVRAGE.....	3
Surfaces courantes.....	4
Surfaces annexes maçonnées.....	11
Ouvrages bois.....	15
Ouvrages métalliques.....	18
RESTRUCTURATION DES SUPPORTS.....	19
TRAVAUX PRÉPARATOIRES.....	26
Surfaces courantes.....	26
Surfaces annexes maçonnées.....	29
Ouvrages bois.....	30
Ouvrages métalliques.....	31
RESTRUCTURATION DES SUPPORTS.....	32
TRAVAUX DE FINITION PEINTURE.....	34
A - Finition des surfaces courantes.....	34
B - Finition des surfaces annexes.....	37
C - Finition des ouvrages bois.....	38
D - Finition des ouvrages métalliques.....	38
POINTS PARTICULIERS.....	39
GARANTIES.....	41
ASSURANCES FABRICANT.....	42
VALIDITÉ DE LA PROPOSITION.....	42

La visite effectuée le 04.03.2021 par BELLINO David sur le chantier permet d'apporter à nos clients, à leur demande, assistance et conseil sur la mise en œuvre de nos produits. Ces interventions ne peuvent, en aucun cas, être assimilées à une mission de suivi ou de contrôle réalisée par un Maître d'œuvre. La proposition ci-après est établie selon l'état actuel de nos connaissances et selon les règles, normes et DTU en vigueur.



PRESENTATION DE L'OUVRAGE



Ensemble face SUD 6000 M2



ENSEMBLE FACE NORD 7000M2



FACE COTE OUEST



80M2 EN A FAIRE EN ITE 140MM

Ce dossier concerne la mise en peinture d'un ensemble immobilier construit en rez de chaussée plus un et deux étages.

Vous trouverez aussi une solution pour la mise en œuvre d'un système d'isolation thermique par l'extérieur pour le pignon côté Ouest. Le système calé chevillé sera composé d'un isolant PSE blanc 140 mm avec une finition RPE siloxane taloché sur enduit minces K-THERM COLLE MCR.

>> Surface approximative : 13000 m²

>> Nature : Habitation collective

>> Environnement : Bords de Mer

Nature des subjectiles & reconnaissance des désordres

Surfaces courantes

Localisation : Façade Sud

Nature du support : Enduit monocouche brut, Parpaings

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Encrassement par cryptogames (algues rouges, mousses, champignons...)
- >> Coulures de rouille
- >> Zones soufflées
- >> Décollement des enduits
- >> Eclats de fer à béton
- >> Faïençage de l'enduit
- >> Fissure inf à 0,5mm
- >> Dégradation du soubassement (décollement des enduits, chocs, ...)
- >> Remontées capillaires
- >> Perte d'étanchéité des balcons
- >> Joints de dilatation défectueux
- >> Joints de calfeutrement défectueux



Fissure



Encrassement micro organisme



Enduit Souffles et fer a beton



Microfissure



Encrassement



Pissette à verifier

Localisation : Logement

Nature du support : Enduit monocouche brut, Parpaings

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Encrassement par cryptogames (algues rouges, mousses, champignons...)
- >> Fissure inf à 0,5mm
- >> Perte d'étanchéité des balcons
- >> Ancien traitement des fissures



Localisation : Façade Nord

Nature du support : Enduit monocouche brut, Parpaings

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Encrassement atmosphérique
- >> Joints de dilatation défectueux



Joint dilatation

Localisation : Murs de deux logements façade Nord

Nature du support : Enduit monocouche brut, Parpaings

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

>> Fissure inf à 0,5mm

>> Ancien traitement des fissures



Logement 2



Logement 1



Localisation : Façade OUEST

Nature du support : Enduit monocouche, Parpaings

Etat : Déjà revêtu

Nature des peintures ou revêtements existants : Ancien film mince

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Encrassement par cryptogames (algues rouges, mousses, champignons...)
- >> Fissure inf à 0,5mm
- >> Fissures localisées aux points singuliers
- >> Dégradation du soubassement (décollement des enduits, chocs,)
- >> Remontées capillaires
- >> Pans de bois dégradés



Ensemble



Soubassement



Bois décoratif

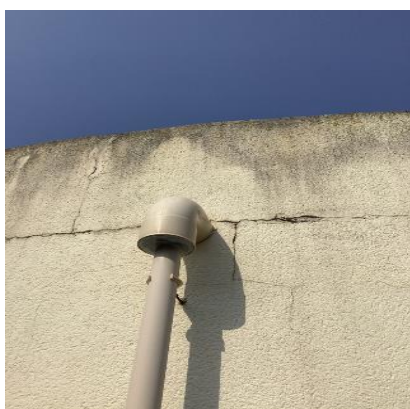
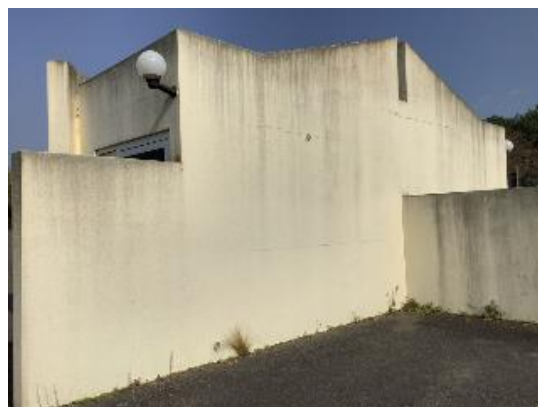
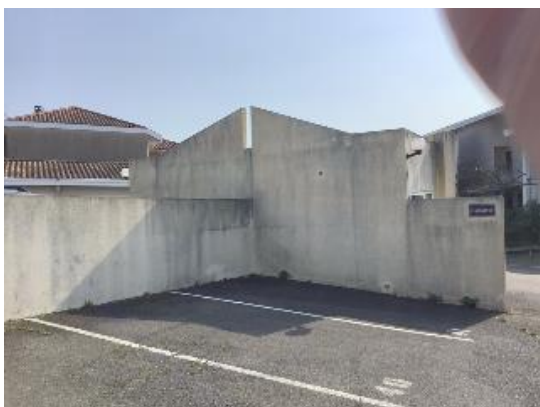
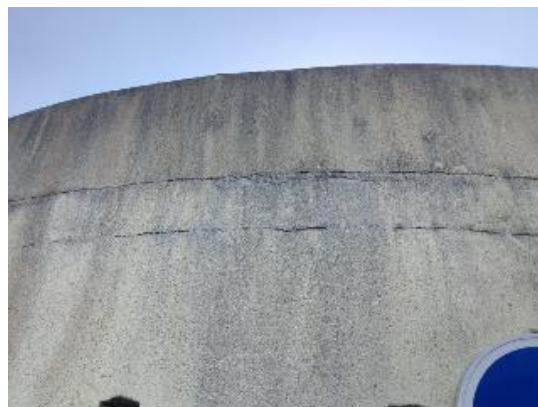


Localisation : Local technique

Nature du support : Enduit monocouche brut, Parpaings

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Encrassement par cryptogames (algues rouges, mousses, champignons...)
- >> Encrassement atmosphérique
- >> Fissure inf à 0,5mm
- >> Dégradation du soubassement (décollement des enduits, chocs, ...)
- >> Remontées capillaires
- >> Joints de calfeutrement défectueux



Localisation : Face de garage

Nature du support : Enduit monocouche brute, Parpaings

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Encrassement par cryptogames (algues rouges, mousses, champignons...)
- >> Encrassement atmosphérique
- >> Joints de calfeutrement défectueux



Surfaces annexes maçonnées

Localisation : Voiles séparatifs

Nature du support : Enduit monocouche brut, Parpaings

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> encrassement par cryptogames (algues rouges, mousses, champignons...)
- >> Dégradation du soubassement (décollement des enduits, chocs, ...)
- >> Remontées capillaires
- >> Joints de dilatation défectueux



Raccort muret / façade



Localisation : Jardinières

Nature du support : Béton, Enduit monocouche brut

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> encrassement par cryptogames (algues rouges, mousses, champignons...)
- >> Encrassement atmosphérique
- >> Faïençage de l'enduit
- >> Microfissure inf à 0,2mm
- >> Joints de calfeutrement défectueux



Localisation : sous face de Balcon

Nature du support : Béton banché

Etat : Déjà revêtu

Nature des peintures ou revêtements existants : Ancien film mince

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Humidité
- >> Eclats de fer à béton
- >> Perte d'étanchéité des balcons
- >> Écaillage
- >> Cloquage
- >> Décollement



DesCente



Décollement



Descente

Ouvrages bois

Localisation : Garde-corps

Nature du support : Bois tropical, Bois résineux

Etat : Déjà peint

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Gerçures
- >> Écaillage des anciennes peintures ou lasures
- >> Moisissures - champignons
- >> Couleurs de résine





Localisation : Volets façade Nord

Nature du support : Bois résineux

Etat : Déjà peint

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Gerçures
- >> Écaillage des anciennes peintures ou lasures
- >> Couleurs de résine



Localisation : Boiseries en façade Est

Nature du support : Bois résineux

Etat : Déjà peint

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Gerçures
- >> Coulures de tannin
- >> Moisissures - champignons
- >> Coulures de résine



Ouvrages métalliques

Localisation : Fixations des gardes corps en bois

Nature du support : Métaux ferreux

Etat : Déjà peint

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Rouille superficielle
- >> Ancienne glycéro farinante



Localisation : Portes entrée logement sur façade Nord

Nature du support : Aluminium

Etat : Déjà peint

Désordres constatés sur les parties visibles et accessibles le jour de notre visite ;

- >> Rouille Blanche (zinc)



Nota : Une fois le chantier échafaudé, l'applicateur reconnaitra de manière plus approfondie les différents désordres affectant les supports et adaptera, si nécessaire, cette proposition aux nouveaux désordres constatés. De même, l'étanchéité de la ou des toitures sera vérifiée et remise en état, si nécessaire, afin d'éviter toutes infiltrations.

RESTRUCTURATION DES SUPPORTS

A - Traitement des éclats de béton et fers sous-jacents

Examen de l'ensemble des surfaces et sondage au niveau des parties décollées et éclats de béton.

- Elimination par piquetage de toutes parties non adhérentes et dégarnissage des éclatements de façon à dégager les armatures corrodées jusqu'aux parties saines en laissant des arêtes franches sur les bords de la partie à réparer qui doit avoir une profondeur régulière pour éviter les fissurations dues à des variations d'épaisseur.

- Elimination de la rouille par tout moyen adapté (brossage, disquage, sablage, pistolet à aiguilles...), non seulement sur la partie avant, mais aussi sur les parties arrière non visibles (vers le support). Le décapage chimique des fers est proscrit.

- Passivation des fers dans les plus brefs délais (**moins de 2 heures**) par pochonnage des fers à l'aide de **K'PEX PASSIVANT**.



- Repousser les fers au maximum ou crosses d'armature à l'intérieur du support pour l'éloigner de la surface du volume à reconstituer et rebouchage des éclats de béton à l'aide du mortier de réparation **K'PEX MORTIER R3**. Produits conformes à la norme NF 1504-3 1504-9 et 1504-10. Température d'utilisation comprise entre + 5° C et + 35°C.

- En cas d'arrête à reconstituer en forte épaisseur (linteau, about de plancher, nez de balcon, etc.) mettre en place un coffrage puis talocher soigneusement pour obtenir un parement proche de l'état de surface en partie courante.

- Par temps chaud ou vent sec, protéger le mortier frais de la dessiccation, soit en le ré humidifiant ou en le protégeant avec une bâche ou par un produit de cure adapté. Le temps de séchage est fonction de l'épaisseur de la réparation et des conditions atmosphériques. Il n'est pas inférieur à 2 ou 3 jours.

B - Traitement des fissures

Cas général : Le traitement des fissures se fera après les travaux préparatoires sur un support fixé par le primaire prévu dans le système de finition. Après ouverture éventuelle au disque ou à la griffe, calfeutrement à l'aide

>> Sur ciment :

- Soit d'un mortier de résine
- Soit d'un mortier à liant mixte polymère-ciment appliqué sur primaire correspondant.

>> Sur enduit monocouche :

- Après dégarnissage de l'enduit et ouverture des fissures, les réparations et reprises de maçonnerie sont faites à l'aide de mortier adapté à la nature du support et de grain similaire à l'existant, conformes aux normes et DTU en vigueur (DTU 26.1).
- Restructuration de l'enduit monocouche : projection d'un nouvel enduit avec entoilage marouflé entre les deux passes d'enduit au droit des réparations et des fissures.

NOTE : Les peintures de classe D ne peuvent pas traiter les fissures existantes ou à venir. Les fissures peuvent être réalisées par une technique de maçonnerie mais dont la durabilité sera réduite s'il s'agit de traitement de fissures actives. Cette technique correspond à une mise en œuvre en M.O.T.N.C (mise en œuvre de technique non courante).

Cas d'un système d'imperméabilité :

Fissures généralisées

Le système de revêtement choisi doit être adapté aux caractéristiques des fissures (voir norme NF DTU 42.1 P1-2 (CGM)). Sur façades enduites au mortier de plâtre, le revêtement doit être de classe I4 avec armature.

Fissures localisées aux points singuliers de la paroi (acrotères, chaînages, jonctions etc....) et fissures en surface courante.

Il s'agit de fissures susceptibles de mouvement dans le temps.

Après élimination des parties non adhérentes, la fissure est traitée selon l'un des cas indiqués ci-dessous :

1er cas (cas notamment des fissures d'ouverture inférieure à 1 mm- DTU 42.1 § 7.4))

- la fissure est laissée en l'état ;
- elle est recouverte par un revêtement I4 avec armature (soit en galon au droit de la fissure, soit sur l'ensemble de la façade.

NOTE 1 : Lorsque la façade concernée est traitée par ailleurs avec un revêtement de classe inférieure, la surépaisseur localisée due à la présence d'une armature rapportée au droit de la fissure risque d'être visible.

2ème cas (cas notamment des fissures d'ouverture comprises entre 1 mm et 2 mm - DTU 42.1 § 7.4))

- la fissure est ouverte sur au moins 5 mm x 5 mm au disque généralement, à la griffe éventuellement en cas de mortier peu résistant, et les parties non adhérentes éliminées ;
- la fissure est calfeutrée avec (voir NF DTU 42.1 P 1-2 (CGM)) :
 - o soit un produit pâteux adapté ;
 - o soit un mortier de réparation adapté à la nature du support.
- elle est recouverte par un revêtement de performance I4.

NOTE 2 : Lorsque la façade concernée est traitée par ailleurs avec un revêtement de classe inférieure (exclusivement I3 sur mortier de plâtre), on appliquera localement un revêtement I4 avec armature ou de performance équivalente sans armature comportant une couche d'impression plus trois couches, l'épaisseur totale étant de 0,6 mm minimum.

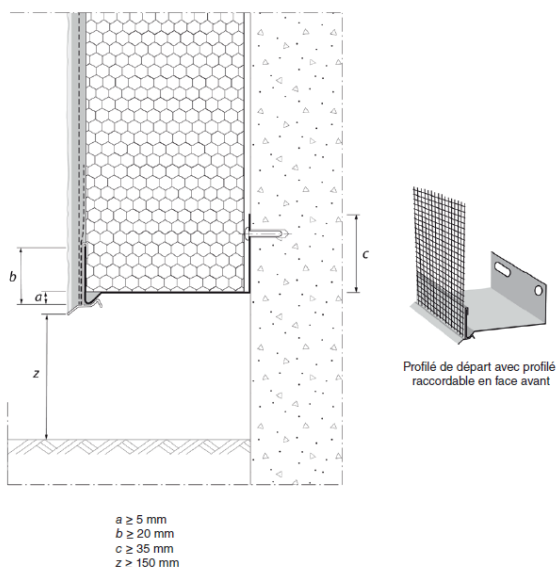
3ème cas - DTU 42.1 § 7.4):

- la fissure est transformée en joint avec calfeutrement mastic ;
- le joint est soit :
 - o non recouvert ;
 - o recouvert avec le revêtement prévu pour la façade.

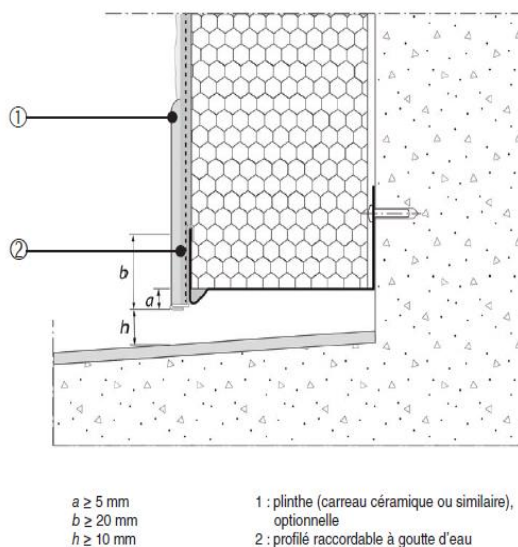
C- Mise en œuvre des isolants et sous-enduit armé K-THERM COLLE MCR

Mise en œuvre d'un enduit mince minéral sur polystyrène expansé, calé chevillé, sous ATE et DTA dans le respect du CPT 3035/v3 de septembre 2018 et les Règles de l'art Grenelle de l'Environnement 2014 (RAGE) disponible sur <https://www.programmepacte.fr/catalogue>.

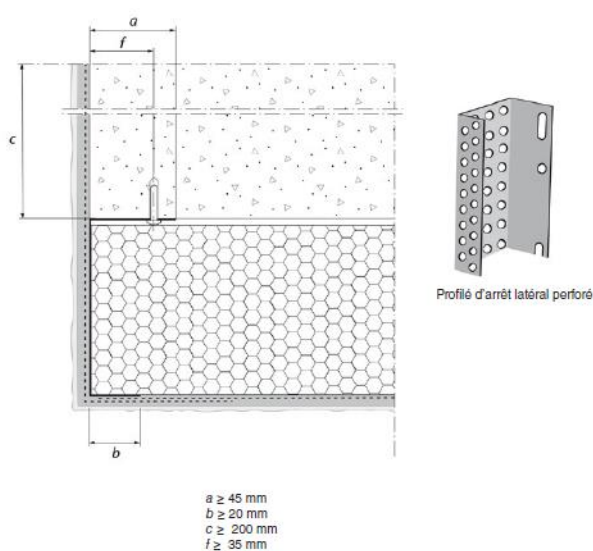
Mise en œuvre des rails de départ, latéraux et de couronnement en aluminium 10/10^{ème}



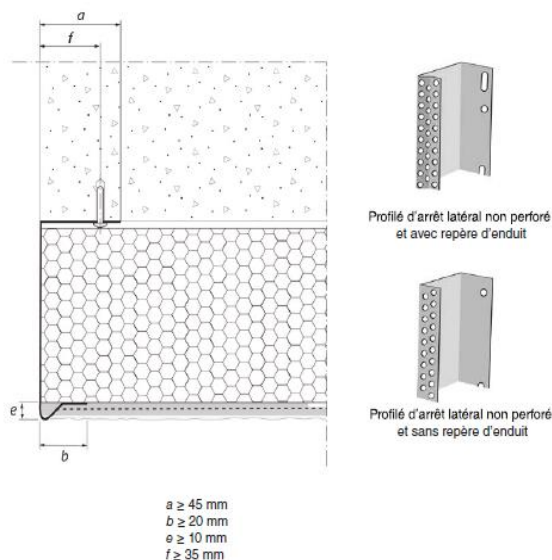
Rail de départ sur terrain naturel



Rail de départ sur balcon et terrasse



Rail latéral perforé pour retour latérale de l'enduit

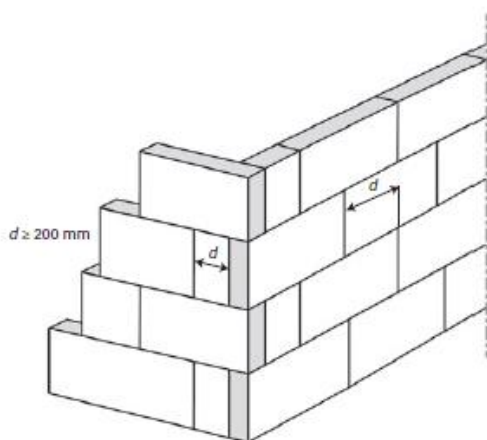
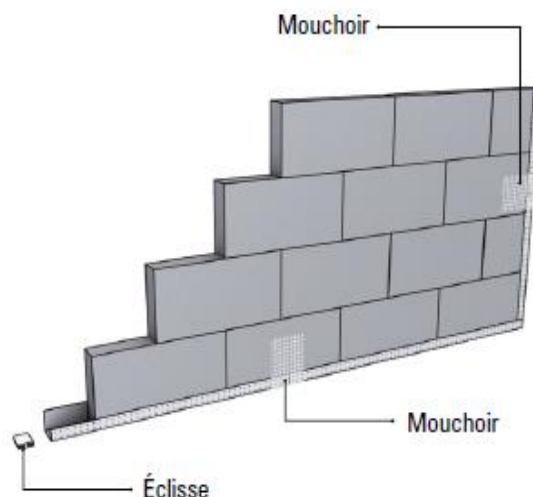
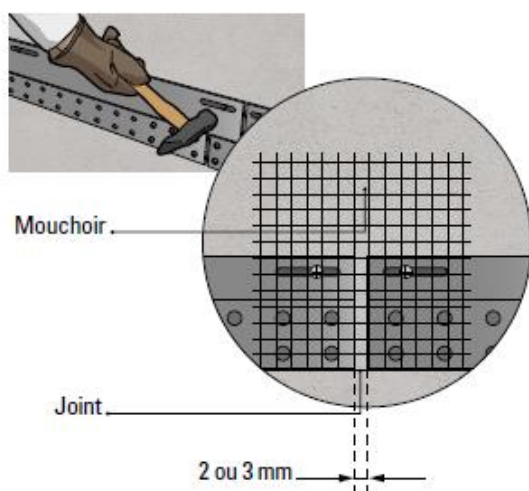


Rail latéral non perforé

Traitement jonction des rails de départ et latéraux

Avant la réalisation de la couche de base armée, pose de renfort en armature de fibre de verre 4x4mm (mouchoir) aux droits des angles de baies et aux jonctions de profilés métalliques tels que les profilés de départ (réf. KPD140 en 140mm), et latéraux (réf. 20181194 en 140mm).... La pose sera réalisée par marouflage dans la colle **K-THERM Colle MCR** gris ou blanc de bandes d'armature de 0,30 x 0,30m minimum sur les jonctions.

Se référer au guide de mise en œuvre Règle de l'art Grenelle de l'Environnement 2014 (RAGE) disponible sur <https://www.programmepacte.fr/catalogue>



Isolant : plaques de polystyrène expansé de 1200x600 mm et d'épaisseur inférieure à 300mm, à bords droit conforme à la norme NFEN13163, faisant l'objet d'un marquage CE et ACERMI tel que I>2 ; S>4 ; O=3 ; L>3(120) ; E>2

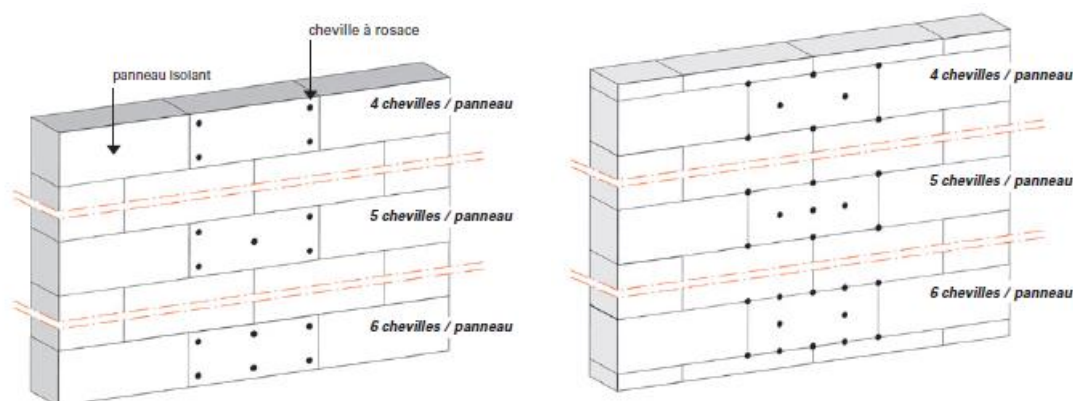
Collage avec K-Therm Colle MCR (gris ou blanc)

- Préparation : mélanger la poudre avec environ 21% K-Therm Colle MCR gris ou 24 % K-Therm Colle MCR blanc en poids d'eau soit respectivement 5,2 L ou 6,0 L d'eau par sac, à l'aide d'un malaxeur électrique.
- Temps de repos avant application : 5 minutes.
- Modes d'application :
 - manuel, par plots ou par boudins,
 - en cas de support plan, possibilité de collage en plein,
 - mécanisée sur panneau isolant : la colle est appliquée par boudins,
- Consommation : au moins 2,5 kg/m² de produit en poudre.
- Temps de séchage avant chevillage : le lendemain avec un minimum de 16 heures, suivant les conditions climatiques.

Chevillage de l'isolant

Le nombre minimal de chevilles ou clous est déterminé d'après la sollicitation de dépression due au vent en fonction de l'exposition et de la résistance caractéristique de la cheville dans le support considéré. Dans tous les cas, il doit être d'au moins 4 chevilles ou clous par panneau (soit 5,6 chevilles par m²) en partie courante dans le cas d'une pose « en plein », pour des panneaux isolants de dimensions 1200 × 600 mm.

En fonction des conditions d'exposition au vent du site, il peut être nécessaire d'augmenter le nombre de chevilles ou clous aux points singuliers et dans les zones périphériques. Suivre les consignes des résultats du test d'arrachage du fournisseur.



Mise en œuvre du dispositif P4 répondant aux paragraphes 3.3.32 et 3.3.3 du guide de préconisation « Protection contre l'incendie des façades béton ou maçonnerie revêtues de systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé d'avril 2016.

Concernant la mise œuvre des bandes filantes, les composants employés doivent être conformes au § 2 du document « Systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé : conditions de mise en œuvre de bandes filantes pour protection incendie » (Cahier du CSTB 3714_V2 de février 2017).

En particulier :

- les produits utilisables pour la réalisation des bandes filantes sont les panneaux en laine de roche décrits au § 2.22 du CPT3717_V2.
- seules les chevilles à vis ou clou métallique listées dans le tableau 3 du DTA sont utilisables.
- dans le cas de l'utilisation de panneaux ECOROCK, les chevilles avec un montage « à cœur » ne sont pas visées.

La mise en œuvre des bandes filantes doit être réalisée conformément au § 3 du Cahier du CSTB 3714_V2 de février 2017.

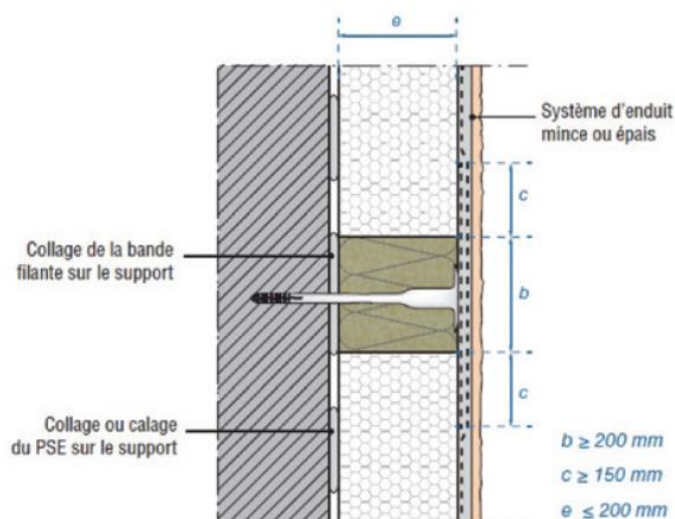


Figure 1 – Principe de réalisation des bandes filantes (PSE d'épaisseur ≤ 200 mm)

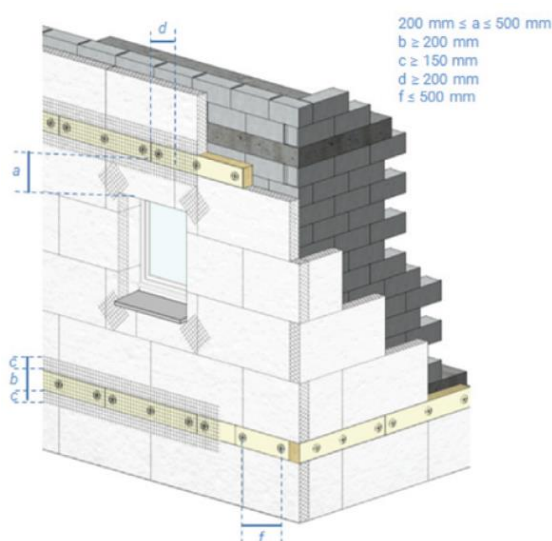


Figure 2 – Exemple de positionnement et d'harpage des bandes filantes

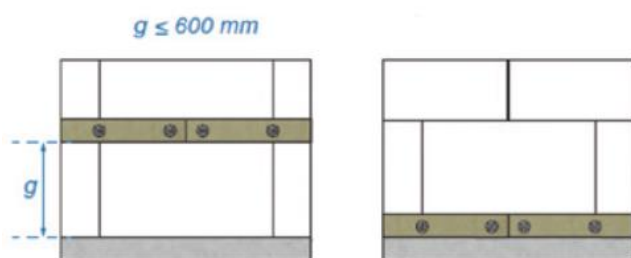
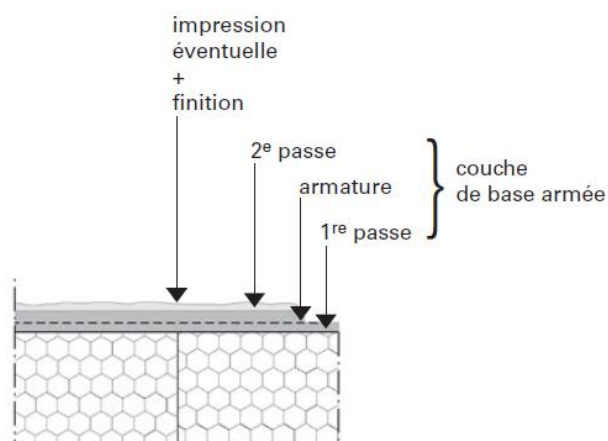


Figure 3 – Position des bandes filantes en partie basse

Longueur 1 200 mm 3 chevilles par bande 2,5 chevilles par mètre	
Longueur 1 000 mm 3 chevilles par bande 3 chevilles par mètre	
Longueur 800 mm 2 chevilles par bande 2,5 chevilles par mètre	

Figure 4 : Exemple de plan de chevillage de bandes filantes

Enduisage armé des panneaux d'isolant



Les panneaux en polystyrène expansé sont poncés manuellement à l'aide d'une taloche abrasive. L'armature en fibre de verre (réf. 20181024) bénéficie d'un certificat CSTBat de classement T3Ra2M2E3 et de dimension $\pm 4 \times 4$ mm.

Préparation de l'enduit de base **K-THERM Colle MCR** (gris ou blanc)

- Préparation : mélanger la poudre avec 21 % (**K-THERM Colle MCR** gris) ou 24 % (**K-THERM Colle MCR** blanc) en poids d'eau (soit respectivement 5,2 L ou 6,0 L d'eau par sac), à l'aide d'un malaxeur électrique pendant 5 minutes.
- Temps de repos avant application : 5 minutes.

Conditions d'application de l'enduit de base **K-THERM Colle MCR** (gris ou blanc) seront conforme au CPT 3035/V3 soit avec une température ambiante supérieure à 5°C et inférieure à 35°C, moins de 80% d'hygrométrie.

Renforcement des rez-de-chaussées accessibles.

Pour obtenir une résistance au choc de catégorie II, il conviendra de réaliser un entoilage à l'aide d'une armature renforcée de type treillis en fibre de verre à 500g/m² présentant une maille de 8x8mm sur une hauteur de 2,5m.

Application manuelle en deux passes avec délai de séchage entre passes :

- Application d'une première passe à raison d'environ 3 kg/m² de produit en poudre à la taloche crantée.
- Marouflage de l'armature renforcé en bord à bord à la lisseuse inox. (NE PAS CHEVAUCHER LES LÉS).
- Séchage d'au moins 16 heures.
- Application d'une seconde passe à raison d'environ 3,0 kg/m² de produit en poudre.

Puis application en plein de l'armature normale par-dessus en respectant le descriptif ci-dessous :

Enduisage des parties courantes :

• Application manuelle en deux passes avec délai de séchage entre passes :

- Application d'une première passe à raison d'environ 2,5 kg/m² de produit en poudre à la taloche crantée.
- Marouflage de l'armature à la lisseuse inox (faire chevaucher les lés de 10cm).
- Séchage d'au moins 16 heures.
- Application d'une seconde passe à raison d'environ 2,0 kg/m² de produit en poudre. Cette passe est lissée.

ou

• Application manuelle en deux passes sans délai d'attente entre passes (frais dans frais) :

- Application d'une première passe à raison d'environ 2,5 kg/m² de produit en poudre à la taloche crantée.
- Marouflage de l'armature à la lisseuse inox (faire chevaucher les lés de 10cm).
- Application d'une seconde passe à raison d'environ 2,0 kg/m² de produit en poudre à la taloche inox crantée. Cette passe est lissée.

ou

• Application mécanisée en une seule passe :

- Application régulière et en passages successifs à la machine à enduire équipée d'une lance avec buse de 6 ou 8 mm, jusqu'à dépose d'une première passe à raison de 4,5 kg/m² de produit en poudre.
- Marouflage de l'armature à la taloche inox (faire chevaucher les lés de 10cm).
- Lissage à la lame à enduire.
- Nettoyage rapide du matériel de projection.

ou

• Application mécanisée en deux passes :

- Application régulière et en passages successifs à la machine à enduire équipée d'une lance avec buse de 6 ou 8 mm, jusqu'à dépose d'une première passe à raison de 2,5 kg/m² de produit en poudre.
- Marouflage de l'armature à la taloche inox (faire chevaucher les lés de 10cm).
- Séchage de 16 heures.
- Application d'une seconde passe à raison d'environ 2,0 kg/m² de produit en poudre.
- Lissage à la lame à enduire.
- Nettoyage rapide du matériel de projection.

Épaisseur minimale à l'état sec

L'épaisseur minimale de la couche de base armée à l'état sec doit être de 3,0mm.

Délai d'attente avant nouvelle intervention : Au moins 24 heures.

Par temps froid ou humide, le séchage peut nécessiter plusieurs jours.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Les travaux préparatoires devront être effectués selon les règles de l'art et les règles professionnelles actuellement en vigueur : DTU 59.1, ainsi que selon les règles professionnelles SNJF pour le traitement des joints. Les enduits à base de liants hydraulique devront être conformes aux prescriptions du DTU 26.1 et 23.1 pour les supports en béton.

Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire.

Vérifier l'ensemble des protections existantes de type couvertines, zinc, bavettes, etc. et faire les remises en état si nécessaire. Prévoir la mise en œuvre de ce type de protection sur l'ensemble des parties horizontales non protégées de façon que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la paroi revêtue, ni cheminer dans le plan d'adhérence du revêtement.

Surfaces courantes

Localisation : Façade Sud

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens, application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Laisser agir le temps indiqué par le fabricant.

Ce traitement sera suivi par :

+ un Lavage et rinçage à la haute pression eau froide (150 à 200 bars).

+ Sondage général des supports. Elimination de toute partie non adhérente, friable, soufflée ou sonnant creux, par piochage soigné.

+ Reprise de maçonnerie, rebouchages, ragréage ponctuel et reprises d'enduit se feront à l'identique soit à l'aide de **K'PEX REBOUCHEUR** en poudre (lisse ou granité) soit à l'aide de produits de type enduit monocouche ou enduit traditionnel adaptés au support et de grain similaire à l'existant, conforme aux normes et DTU en vigueur (DTU 26.1). Séchage

+ Traitement des éclats de béton et fers à béton apparents voir paragraphe IV-A.

+ Traitement des fissures, voir paragraphe IV-B.

+ Les joints de gros œuvre existants ou les joints de fissures déjà traités doivent être refaits : joint de retrait, dilatation, joints de tassement, joints d'acrotère, etc. Les produits de calfeutrement existants doivent également être éliminés et refaits. (**voir DTU 42.1 § 7 et 8.4 ET DTU 44.1 Traitement des joints**).

+ Contrôle de l'étanchéité des calfeuttements de baie (**aux 4 sens des baies entre dormant et menuiseries**) et remise en

état si nécessaire à l'aide de mastic acrylique ou polyuréthane 1^{ère} catégorie SNJF conformément au **DTU 44.1-NF EN ISO 11600**.

+ Vérification des infiltrations d'eau en toiture

+ **Traitement anti mousse préventif** : Application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Ne jamais rincer le produit après application.

+ Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire

+ Contrôle de l'étanchéité des balcons et évacuation d'eau Remise en état si nécessaire.

+ Vérifier l'ensemble des protections existantes de type couvertines, zinc, bavettes, etc. et faire les remises en état si nécessaire. Prévoir la mise en œuvre de ce type de protection sur l'ensemble des parties horizontales non protégées de façon que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la paroi revêtue, ni cheminer dans le plan d'adhérence du revêtement.

+ La réglementation prévoit l'arrêt du système au minimum à 25cm au-dessus du sol naturel. Nous pensons qu'en présence de remontée capillaire importante il serait préférable d'augmenter la hauteur du soubassement à réserver et de le finir par la mise en œuvre d'un système décoratif organo-minéral de classe D2

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Localisation : Logement

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau.

+ Les joints de gros œuvre existants ou les joints de fissures déjà traités doivent être refaits : joint de retrait, dilatation, joints de tassement, joints d'acrotère, etc. Les produits de calfeutrement existants doivent également être éliminés et refaits. (Voir DTU 42.1 § 7 et 8.4 ET DTU 44.1 Traitement des joints).

+ **Traitement anti mousse préventif** : Application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution

anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Ne jamais rincer le produit après application.

+ Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire

+ La réglementation prévoit l'arrêt du système au minimum à 25cm au-dessus du sol naturel. Nous pensons qu'en présence de remontée capillaire importante il serait préférable d'augmenter la hauteur du soubassement à réserver et de le finir par la mise en œuvre d'un système décoratif organo-minéral de classe D2

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Localisation : Façade Nord

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau.

+ Les joints de gros œuvre existants ou les joints de fissures déjà traités doivent être refaits : joint de retrait, dilatation, joints de tassement, joints d'acrotère, etc. Les produits de calfeutrement existants doivent également être éliminés et refaits. (Voir DTU 42.1 § 7 et 8.4 ET DTU 44.1 Traitement des joints).

+ **Traitement anti mousse préventif** : Application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut,

sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Ne jamais rincer le produit après application.

+ Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire

+ Contrôle de l'étanchéité des calfeuttements de baie (**aux 4 sens des baies entre dormant et menuiseries**) et remise en état si nécessaire à l'aide de mastic acrylique ou polyuréthane 1^{ère} catégorie SNJF conformément au DTU 44.1-NF EN ISO 11600.

+ La réglementation prévoit l'arrêt du système au minimum à 25cm au-dessus du sol naturel. Nous pensons qu'en présence de remontée capillaire importante il serait préférable d'augmenter la hauteur du soubassement à réserver et de le finir par la mise en œuvre d'un système décoratif organo-minéral de classe D2

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Localisation : murs de deux logements façade Nord

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau.

+ Sondage général du support et notamment au droit des fissures. Elimination de toute partie non adhérente, friable, soufflée ou sonnante creux, par piquetage soigné

+ Traitement des fissures, voir paragraphe IV-B.

+ Traitement des éclats de béton et fers à béton apparents voir paragraphe IV-A.

+ Reprise de maçonnerie et reconstitution à l'identique à l'aide de produits adaptés à la nature du support et de grain similaire à l'existant, conformes aux normes et DTU en vigueur (DTU 26.1).

+ Contrôle de l'étanchéité des calfeuttements de baie (**aux 4 sens des baies entre dormant et menuiseries**) et remise en état si nécessaire à l'aide de mastic acrylique ou polyuréthane 1^{ère} catégorie SNJF conformément au DTU 44.1-NF EN ISO 11600.

+ Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement

des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire

+ Contrôle de l'étanchéité des calfeutrements de baie (**aux 4 sens des baies entre dormant et menuiseries**) et remise en état si nécessaire à l'aide de mastic acrylique ou polyuréthane 1^{ère} catégorie SNJF conformément au **DTU 44.1-NF EN ISO 11600**.

+ La réglementation prévoit l'arrêt du système au minimum à 25cm au-dessus du sol naturel. Nous pensons qu'en présence de

remontée capillaire importante il serait préférable d'augmenter la hauteur du soubassement à réserver et de le finir par la mise en œuvre d'un système décoratif organo-minéral de classe D2

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Localisation : Façade Ouest

+ Prévoir la réalisation d'un test d'arrachement de cheville par le fabricant de la cheville

+ Dépose des bois décoratifs

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens, application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Laisser agir le temps indiqué par le fabricant.

Ce traitement sera suivi par :

+ un Lavage et rinçage à la haute pression eau froide (150 à 200 bars).

+ Sondage général du support et notamment au droit des fissures. Elimination de toute partie non adhérente, friable, soufflée ou sonnant creux, par piquetage soigné

+ Ouvrir les fissures et voir traitement des fissures, au paragraphe IV-B.

+ Traitement des éclats de béton et fers à béton apparents voir paragraphe IV-A.

+ Reprise de maçonnerie, rebouchages, ragréage ponctuel et reprises d'enduit se feront à l'identique soit à l'aide de **K'PEX REBOUCHEUR** en poudre (lisse ou granité) soit à l'aide de produits de type enduit monocouche ou enduit traditionnel adaptés au support et de grain similaire à l'existant, conforme aux normes et DTU en vigueur (DTU 26.1). Séchage

+ Les joints de gros œuvre existants ou les joints de fissures déjà traitées doivent être reporter sur l'etics : joint de retrait, dilatation, joints de tassement, joints d'acrotère, etc. (voir § schémas)

+ Adaptation au système d'ite des différents éléments de toiture. (Profilé de couronnement, couvertines...)

+ Vérification de l'étanchéité et adaptation de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire.

+ **Traitement anti mousse préventif** : les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Ne jamais rincer le produit après application.

Localisation : Local technique

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau.

+ Sondage général du support et notamment au droit des fissures. Elimination de toute partie non adhérente, friable, soufflée ou sonnant creux, par piquetage soigné

+ Traitement des fissures, voir paragraphe IV-B.

+ Traitement des éclats de béton et fers à béton apparents voir paragraphe IV-A.

+ Reprise de maçonnerie et reconstitution à l'identique à l'aide de produits adaptés à la nature du support et de grain similaire à l'existant, conformes aux normes et DTU en vigueur (**DTU 26.1**).

+ Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire

+ Vérifier l'ensemble des protections existantes de type couvertines, zinc, bavettes, etc. et faire les remises en état si nécessaire. Prévoir la mise en œuvre de ce type de protection sur l'ensemble des parties horizontales non protégées de façon que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la paroi revêtue, ni cheminer dans le plan d'adhérence du revêtement.

+ La réglementation prévoit l'arrêt du système au minimum à 25cm au-dessus du sol naturel. Nous pensons qu'en présence de remontée capillaire importante il serait préférable d'augmenter la

hauteur du soubassement à réserver et de le finir par la mise en œuvre d'un système décoratif organo-minéral de classe D2

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Localisation : Face de garage

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau.

+ Contrôle de l'étanchéité des calfeutrements des portes (**aux 4 sens des portes entre dormant et menuiseries**) et remise en état si nécessaire à l'aide de mastic acrylique ou polyuréthane 1^{ère} catégorie SNJF conformément au **DTU 44.1-NF EN ISO 11600**.

+ Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, etc.). Réparation ou changement si nécessaire

+ Vérifier l'ensemble des protections existantes de type couvertines, zinc, bavettes, etc. et faire les remises en état si nécessaire. Prévoir la mise en œuvre de ce type de protection sur l'ensemble des parties horizontales non protégées de façon que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la paroi revêtue, ni cheminer dans le plan d'adhérence du revêtement.

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Surfaces annexes maçonnées

Localisation : Voiles séparatifs

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau.

+ Les joints de gros œuvre existants ou les joints de fissures déjà traités doivent être refaits : joint de retrait, dilatation, joints de tassement, joints d'acrotère, etc. Les produits de calfeutrement

existants doivent également être éliminés et refaits. (**Voir DTU 42.1 § 7 et 8.4 ET DTU 44.1 Traitement des joints**).

+ **Traitement anti mousse préventif** : Application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Ne jamais rincer le produit après application.

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Localisation : Jardinières

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens doivent être préalablement brossés et/ou lavés, sous pression adaptée à la cohésion du support, pour éliminer les mousses épaisses. Puis application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau.

+ Contrôle de l'étanchéité de jardinières

+ Vérifier l'ensemble des protections existantes de type couvertines, zinc, bavettes, etc. et faire les remises en état si nécessaire. Prévoir la mise en œuvre de ce type de protection sur l'ensemble des parties horizontales non protégées de façon que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la paroi revêtue, ni cheminer dans le plan d'adhérence du revêtement.

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Localisation : sous face de balcon

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens, application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Laisser agir le temps indiqué par le fabricant.

Ce traitement sera suivi par un Lavage et rinçage à la haute pression eau froide (150 à 200 bars).

Si les préparations mettent en évidence une adhérence insuffisante du revêtement existant, il conviendra de l'éliminer complètement. Plus toutes préparations nécessaires, conformes au DTU 59.1.

+ Sondage général des supports. Elimination de toute partie non adhérente, friable, soufflée ou sonnant creux, par piochage soigné.

+ Traitement des éclats de béton et fers à béton apparents voir paragraphe IV-A.

+ Traitement des fissures, voir paragraphe IV-B.

+ Reprise de maçonnerie, rebouchages, ragréage ponctuel et reprises d'enduit se feront à l'identique soit à l'aide de **K'PEX REBOUCHEUR** en poudre (lisse ou granité) soit à l'aide de produits de type enduit monocouche ou enduit traditionnel adaptés au support et de grain similaire à l'existant, conforme aux normes et DTU en vigueur (DTU 26.1). Séchage.

+ Les joints de gros œuvre existants ou les joints de fissures déjà traitées doivent être refaits : joint de retrait, dilatation, joints de tassement, joints d'acrotère, etc. Les produits de calfeutrement

existants doivent également être éliminés et refaits. (Voir DTU 42.1 § 7 et 8.4 ET DTU 44.1 Traitement des joints).

+ !!! Les joints de dilatation, joints de retrait ou fractionnement ne doivent pas être recouverts par le système de finition. Les joints de dilatation sont soit préalablement traités par profilés spécialisés avant la mise en peinture soit après 24 heures de séchage, suivant l'application de la dernière couche de finition, soit traités par un fond de joint en mousse de polyéthylène à cellules fermées, puis recouverts par un mastic polyuréthane. Les joints de retrait sont traités après 24 heures de séchage, suivant l'application de la dernière couche de finition, à l'aide de mastic polyuréthane.

+ **Traitement anti mousse préventif** : Application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Ne jamais rincer le produit après application.

+ Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des systèmes d'écoulement des eaux pluviales (descentes, gouttières, chéneaux, pissettes, etc.). Réparation ou changement si nécessaire

+ Contrôle de l'étanchéité des balcons. Remise en état si nécessaire.

+ Mise en peinture à 48h de séchage après vérification que l'humidité du support soit inférieure à 5% en masse

Ouvrages bois

Localisation : Garde-corps, bois de charpente, volets façade Nord, boiseries en façade Est

Pour l'ensemble des boiseries de la résidence

+ Mise à nu des supports :

Élimination des différentes couches de peinture existante par un décapage :

Chimique,
Thermique,

Mécanique à l'aide d'une ponceuse à vitesse lente afin de ne pas « glacer » la surface de l'ouvrage et rendre celle-ci difficilement imprégnable. Les abrasifs devront être adaptés au revêtement à éliminer et aux types de finition recherchés (60, 80, 120).

+ Dépoussiérage.

Pour les boiseries entretenues par les propriétaires

+ Les supports contaminés par des moisissures, algues et lichens, application de **Traitement ANTI-M d'ACTIPRO***, ou équivalent en solution anticryptogamique (algicide et fongicide), conformément aux prescriptions du fabricant. Appliquer le produit pur de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide avec un pulvérisateur ou au rouleau. Laisser agir le temps indiqué par le fabricant.

Ce traitement sera suivi par :

+ Lessivage, dégraissage, rinçage, séchage.

+ Grattage, élimination des parties écaillées et de faible adhérence.

+ Ponçage général soigné suivi d'un dépoussiérage.

Remarque : Si le grattage ou le ponçage mettent en évidence une adhérence insuffisante du revêtement existant, il conviendra de l'éliminer complètement. Plus toutes préparations nécessaires conformes au DTU 59.1.

Nota : Remplacer les éléments défectueux si leur état ne permet pas une réparation correcte et durable. Traiter les parties métalliques (gonds, crémones, pentures, etc.) avec un système antirouille.

Pour les parties métalliques (pentures, espagnolettes, crémones, bergères, gonds...)

Les parties démontables (pentures, crémones, espagnolettes, butées, ...) seront déposées, mise à nue par sablage de degré SA 1 ou SA 2 ou par un martelage et piquage.

Les parties non démontables (bergères, gongs, arrêts, ...) seront préparées conformément aux DTU 59.1 : grattage, brossage métallique (manuel ou mécanique). Si parties oxydées solides subsistantes, passivation par pochoffage avec le convertisseur de rouille BLOC ROUILLE CR 651.

Les supports ainsi apprêtés bénéficieront, sur l'ensemble de leurs faces et champs accessibles, d'un système avec primaire inhibiteur de corrosion.

+ Ne jamais appliquer sur un support présentant une humidité supérieure à 18% en extérieur.

Ouvrages métalliques

Localisation : Fixations des gardes corps en bois descentes ep

+ Lessivage, dégraissage, rinçage, séchage.

+ Ponçage général suivi d'un dépoussiérage.

+ Grattage, brossage métallique (manuel ou mécanique), martelage et piquage (manuel ou mécanique) des zones corrodées afin d'éliminer toute rouille ou pulvérulence.

+ Passivation des parties oxydées solides subsistantes par pochoffage avec le convertisseur de rouille **BLOC ROUILLE CR 651**.

+ Si le brossage ou le ponçage mettent en évidence une adhérence insuffisante du revêtement existant, il conviendra de l'éliminer complètement. Plus toutes préparations conformes au **DTU 59.1**.

Localisation : Portes entrée logement sur façade Nord

+ Lessivage, dégraissage, rinçage, séchage.

+ Ponçage général suivi d'un dépoussiérage.

+ Si le brossage ou le ponçage mettent en évidence une adhérence insuffisante du revêtement existant, il conviendra de l'éliminer complètement. Plus toutes préparations conformes au **DTU 59.1**.

RESTRUCTURATION DES SUPPORTS

A - Traitement des éclats de béton et fers sous-jacents

Examen de l'ensemble des surfaces et sondage au niveau des parties décollées et éclats de béton.

- Elimination par piquetage de toutes parties non adhérentes et dégarnissage des éclatements de façon à dégager les armatures corrodées jusqu'aux parties saines en laissant des arêtes franches sur les bords de la partie à réparer qui doit avoir une profondeur régulière pour éviter les fissurations dues à des variations d'épaisseur.

- Elimination de la rouille par tout moyen adapté (brossage, disquage, sablage, pistolet à aiguilles...), non seulement sur la partie avant, mais aussi sur les parties arrière non visibles (vers le support). Le décapage chimique des fers est proscrit.

- Passivation des fers dans les plus brefs délais (**moins de 2 heures**) par pochonnage des fers à l'aide de **K'PEX PASSIVANT**.



- Repousser les fers au maximum ou crosses d'armature à l'intérieur du support pour l'éloigner de la surface du volume à reconstituer et rebouchage des éclats de béton à l'aide du mortier de réparation **K'PEX MORTIER R3**. Produits conformes à la norme NF 1504-3 1504-9 et 1504-10. Température d'utilisation comprise entre + 5° C et + 35°C.

- En cas d'arrête à reconstituer en forte épaisseur (linteau, about de plancher, nez de balcon, etc.) mettre en place un coffrage puis talocher soigneusement pour obtenir un parement proche de l'état de surface en partie courante.

- Par temps chaud ou vent sec, protéger le mortier frais de la dessiccation, soit en le ré humidifiant ou en le protégeant avec une bâche ou par un produit de cure adapté. Le temps de séchage est fonction de l'épaisseur de la réparation et des conditions atmosphériques. Il n'est pas inférieur à 2 ou 3 jours.

B - Traitement des fissures

Cas général :

Le traitement des fissures se fera après les travaux préparatoires sur un support fixé par le primaire prévu dans le système de finition. Après ouverture éventuelle au disque ou à la griffe, calfeutrement à l'aide

Sur ciment :

- - Soit d'un enduit-mastic pâteux fibré, lisse ou granité, K'PEX Elast.
- - Soit d'un mastic acrylique SFJF 1ère catégorie.
- - Soit d'un mortier de résine
- - Soit d'un mortier à liant mixte polymère-ciment appliqué sur primaire correspondant.

Sur enduit monocouche :

- Soit au mastic acrylique SFJF 1ère catégorie,
- Soit après dégarnissage de l'enduit monocouche et ouverture des fissures, les réparations et/ou reprises sont faites en maçonnerie à l'aide de mortier adapté à la nature du support et de grain similaire à l'existant, conformes aux normes et DTU en vigueur (DTU 26.1). Après séchage, restructuration de l'enduit au droit des diverses réparations de maçonnerie, éclats d'enduits et reprises des fissures par projection d'un

nouvel enduit monocouche identique à l'existant avec entoilage de renfort marouflé entre les deux passes d'enduit.

Cas d'un système d'imperméabilité :

Fissures généralisées

Le système de revêtement choisi doit être adapté aux caractéristiques des fissures (voir norme NF DTU 42.1 P1-2 (CGM)). Sur façades enduites au mortier de plâtre, le revêtement doit être de classe I4 avec armature.

Fissures localisées aux points singuliers de la paroi (acrotères, chaînages, jonctions etc....) et fissures en surface courante.

Il s'agit de fissures susceptibles de mouvement dans le temps.

Après élimination des parties non adhérentes, la fissure est traitée selon l'un des cas indiqués ci-dessous :

1er cas (cas notamment des fissures d'ouverture inférieure à 1 mm- DTU 42.1 § 7.4))

- la fissure est laissée en l'état ;
- elle est recouverte par un revêtement I4 avec armature (soit en galon au droit de la fissure, soit sur l'ensemble de la façade.

NOTE 1 : Lorsque la façade concernée est traitée par ailleurs avec un revêtement de classe inférieure, la surépaisseur localisée due à la présence d'une armature rapportée au droit de la fissure risque d'être visible.

2ème cas (cas notamment des fissures d'ouverture comprises entre 1 mm et 2 mm - DTU 42.1 § 7.4))

- la fissure est ouverte sur au moins 5 mm x 5 mm au disque généralement, à la griffe éventuellement en cas de mortier peu résistant, et les parties non adhérentes éliminées ;
- la fissure est calfeutrée avec (voir NF DTU 42.1 P 1-2 (CGM)) :
 - o soit un produit pâteux adapté ;
 - o soit un mortier de réparation adapté à la nature du support.
- elle est recouverte par un revêtement de performance I4.

NOTE 2 : Lorsque la façade concernée est traitée par ailleurs avec un revêtement de classe inférieure (exclusivement I3 sur mortier de plâtre), on appliquera localement un revêtement I4 avec armature ou de performance équivalente sans armature comportant une couche d'impression plus trois couches, l'épaisseur totale étant de 0,6 mm minimum.

3ème cas - DTU 42.1 § 7.4):

- la fissure est transformée en joint avec calfeutrement mastic ;
- le joint est soit :
 - o non recouvert ;
 - o recouvert avec le revêtement prévu pour la façade.

NOTE 3 : Les peintures de classe D ne peuvent pas traiter les fissures existantes ou à venir. Les fissures peuvent être réalisées par une technique de maçonnerie mais dont la durabilité sera réduite s'il s'agit de traitement de fissures actives. Cette technique correspond à une mise en œuvre en M.O.T.N.C (mise en œuvre de technique non courante).

TRAVAUX DE FINITION

PEINTURE

L'ensemble des travaux annexes comme ; étanchéité horizontale, remontées capillaires, entretien des systèmes d'évacuation d'eaux pluviales, etc. devront être effectués au préalable car ils peuvent avoir des conséquences directes sur le comportement du nouveau revêtement.

A - Finition des surfaces courantes

Localisation : Façade Sud

Mise en œuvre d'un revêtement mono produit souple d'imperméabilité de classe I2 d'aspect lisse à base de résine acrylique et siloxane hybride en phase aqueuse additivé d'un agent de protection du film encapsulé K'FLEX EXTREM LISSE. NF EN 1062-1 : E4 V2 W2 A3

- + Application 'une couche d'impression semi pigmentée en phase solvant **K'FIX S SP** à raison de 6 à 8 m²/l. Recouvrable par finition aqueuse : 12h.
- + Application en intermédiaire d'une couche de revêtement d'imperméabilité à base de résines siloxane et acrylique **K'FLEX EXTREM LISSE** mat à raison de 300 g/m². Redoublable : 12h.
- + Application en finition d'une couche de revêtement d'imperméabilité à base de résines siloxane et acrylique **K'FLEX EXTREM LISSE** mat à raison de 300 g/m². Hors Pluie : 12h.

Matériel d'application : Brosse mixte, manchon polyamide méché ou texturé 20 à 24mm.

Note : Sur support à fort relief, prévoir un essai préalable pour affiner la consommation utile à l'enrobage des crêtes. Produit allégé pour faciliter la mise en œuvre du produit et sa répartition.

Ce système répond aux différentes exigences demandées par les normes réglementant la « Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères- **NF DTU 42-1 P1-1 & P1-2** » et « **NF EN 1062-1** Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs ». Ceci lui permet d'obtenir un classement **I2/A3** revêtement s'accommodant d'une fissuration (existante) ne dépassant pas 0,5 mm.

Arrêt du revêtement en pied de façade.

Le revêtement de façade est descendu jusqu'à la coupure de capillarité, dans le cas où elle existe, telle que prévue dans les normes en vigueur (**DTU 26.1, 23.1**) Dans le cas contraire le revêtement est arrêté au minimum à **25 cm** au-dessus du sol et le soubassement ainsi créé est traité par une peinture film mince de classe D2.

Localisation : Logement

Mise en œuvre d'un Revêtement semi-épais souple de classe D3, d'aspect mat minéral à base de résines acrylique et siloxane hybride en phase aqueuse Famille I, classe 7b2-10c, additivé d'un agent de protection du film encapsulé. K'TECH EXTREM. NF EN 1062-1 : E4 V2 W3 A2

- + Application 'une couche d'impression pigmentée en phase solvant **K'FIX S** à raison de 6 à 8 m²/l. Recouvrable par finition aqueuse : 12h.
- + Application en finition d'une couche de revêtement semi-épais lisse **K'TECH EXTREM** à raison de 350 g/m². Hors Pluie : 12h.

Matériel d'application : Brosse mixte, manchon polyamide méché ou texturé 20 à 24mm, airless.

Note : sur support à fort relief, prévoir un essai préalable pour affiner la consommation utile à l'enrobage des crêtes.

Ce système répond aux différentes exigences demandées par les normes réglementant les « Travaux de bâtiment – Revêtement de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais - **NF DTU 59-1 P1-1 & P1-2** » et « **NF EN 1062-1** Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs » répondant à la résistance au faïençage des enduits traditionnels à base ciment.

Arrêt du revêtement en pied de façade.

Le revêtement de façade est descendu jusqu'à la coupure de capillarité, dans le cas où elle existe, telle que prévue dans les normes en vigueur (**DTU 26.1, 23.1**) Dans le cas contraire le revêtement est arrêté au minimum à **25 cm** au-dessus du sol et le soubassement ainsi créé est traité par une peinture film mince de classe D2.

Localisation : Façade Nord

Mise en œuvre en finition d'une peinture, d'aspect mat minéral à base de résines acrylique et siloxane hybride en phase aqueuse additivée d'un agent de protection du film encapsulé K'AREA EXTREM de classe D2. NF EN 1062-1 : E3V1W3A0.

- + Application d'une couche d'impression semi-pigmentée en phase aqueuse **K'FIX O SP** à raison de 6 à 9 m²/L. Recouvrable: 6h.
- + Application en finition de 2 couches de peinture acrylo-siloxane en phase aqueuse **K'AREA EXTREM** (peinture de grande perméabilité à la vapeur d'eau et de grande résistance à l'absorption d'eau liquide) à raison de 6 à 9m²/L/couche. Redoublable : 12h.

Peinture de grande perméabilité à la vapeur d'eau et de grande résistance à l'absorption d'eau liquide.

Matériel d'application : brosse mixte, manchon polyamide méché ou texturé 18 à 24mm ; airless.

Localisation : Murs de deux logements façade NORD

Mise en œuvre d'un revêtement mono produit souple d'imperméabilité de classe I2 d'aspect lisse à base de résine acrylique et siloxane hybride en phase aqueuse additivée d'un agent de protection du film encapsulé K'FLEX EXTREM LISSE. NF EN 1062-1 : E4 V2 W2 A3

- + Application d'une couche d'impression semi pigmentée en phase solvant **K'FIX S SP** à raison de 6 à 8 m²/l. Recouvrable par finition aqueuse : 12h.
- + Application en intermédiaire d'une couche de revêtement d'imperméabilité à base de résines siloxane et acrylique **K'FLEX EXTREM LISSE** mat à raison de 300 g/m². Redoublable : 12h.
- + Application en finition d'une couche de revêtement d'imperméabilité à base de résines siloxane et acrylique **K'FLEX EXTREM LISSE** mat à raison de 300 g/m². Hors Pluie : 12h.

Matériel d'application : Brosse mixte, manchon polyamide méché ou texturé 20 à 24mm.

Note : Sur support à fort relief, prévoir un essai préalable pour affiner la consommation utile à l'enrobage des crêtes. Produit allégé pour faciliter la mise en œuvre du produit et sa répartition.

Ce système répond aux différentes exigences demandées par les normes réglementant la « Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères- **NF DTU 42-1 P1-1 & P1-2** » et « **NF EN 1062-1** Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs ». Ceci lui permet d'obtenir un classement **I2/A3** revêtement s'accommodant d'une fissuration (existante) ne dépassant pas 0,5 mm.

Arrêt du revêtement en pied de façade.

Le revêtement de façade est descendu jusqu'à la coupure de capillarité, dans le cas où elle existe, telle que prévue dans les normes en vigueur (**DTU 26.1, 23.1**) Dans le cas contraire le revêtement est arrêté au minimum à **25 cm** au-dessus du sol et le soubassement ainsi créé est traité par une peinture film mince de classe D2.

Localisation : Façade OUEST

Revêtement de finition à base d'acrylique additivé siloxane taloché grains moyens, NF T 36-005 Famille II classe 2a

- + Application en finition d'une couche de revêtement plastique épais **K-THERM RPE SILOXANE TALOCHE 1,5mm** à raison d'environ 2.6 kg/m². Empâtage au platoir inox et finition au platoir plastique.

Localisation : Local technique

Mise en œuvre d'un revêtement mono produit souple d'imperméabilité de classe I2 d'aspect lisse à base de résine acrylique et siloxane hybride en phase aqueuse additivé d'un agent de protection du film encapsulé K'FLEX EXTREM LISSE. NF EN 1062-1 : E4 V2 W2 A3

- + Application d'une couche d'impression semi pigmentée en phase solvant **K'FIX S SP** à raison de 6 à 8 m²/l. Recouvrable par finition aqueuse : 12h.
- + Application en intermédiaire d'une couche de revêtement d'imperméabilité à base de résines siloxane et acrylique **K'FLEX EXTREM LISSE** mat à raison de 300 g/m². Redoublable : 12h.
- + Application en finition d'une couche de revêtement d'imperméabilité à base de résines siloxane et acrylique **K'FLEX EXTREM LISSE** mat à raison de 300 g/m². Hors Pluie : 12h.

Matériel d'application : Brosse mixte, manchon polyamide méché ou texturé 20 à 24mm.

Note : Sur support à fort relief, prévoir un essai préalable pour affiner la consommation utile à l'enrobage des crêtes. Produit allégé pour faciliter la mise en œuvre du produit et sa répartition.

Ce système répond aux différentes exigences demandées par les normes réglementant la « Réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité à base de polymères- **NF DTU 42-1 P1-1 & P1-2** » et « **NF EN 1062-1** Produits de peinture et systèmes de revêtement pour maçonnerie et béton extérieurs ». Ceci lui permet d'obtenir un classement **I2/A3** revêtement s'accommodant d'une fissuration (existante) ne dépassant pas 0,5 mm.

Arrêt du revêtement en pied de façade.

Le revêtement de façade est descendu jusqu'à la coupure de capillarité, dans le cas où elle existe, telle que prévue dans les normes en vigueur (**DTU 26.1, 23.1**) Dans le cas contraire le revêtement est arrêté au minimum à **25 cm** au-dessus du sol et le soubassement ainsi créé est traité par une peinture film mince de classe D2.

Localisation : Face de garage

Mise en œuvre en finition d'une peinture mate à base de résine Pliolite® K'ALITE S ULTRA de classe D2 en phase solvant E3.V1.W2.A0

- + Application d'une couche d'impression semi-pigmentée en phase solvant **K'FIX S SP** à raison de 6 à 8 m²/l. Recouvrable finition solvantée : 24h
- + Application de deux couches de peinture à base de résine Pliolite® Eliokem en phase solvant **K'ALITE S ULTRA** à raison de 7 à 9 m²/L/couche. Redoublable : 12h

Matériel d'application : brosse en soie, manchon polyamide méché ou texturé 18 à 24mm ; airless.

B - Finition des surfaces annexes

Localisation : Voiles séparatifs

Mise en œuvre en finition d'une peinture mate à base de résine Pliolite® K'ALITE S ULTRA de classe D2 en phase solvant E3.V1.W2.A0

- + Application d'une couche d'impression semi-pigmentée en phase solvant **K'FIX S SP** à raison de 6 à 8 m²/l. Recouvrable finition solvantée : 24h
- + Application de deux couches de peinture à base de résine Pliolite® Eliokem en phase solvant **K'ALITE S ULTRA** à raison de 7 à 9 m²/L/couche. Redoublable : 12h

Matériel d'application : brosse en soie, manchon polyamide méché ou texturé 18 à 24mm ; airless.

Localisation : Jardinières

Mise en œuvre en finition d'une peinture mate à base de résine Pliolite® K'ALITE S ULTRA de classe D2 en phase solvant E3.V1.W2.A0

- + Application d'une couche d'impression semi-pigmentée en phase solvant **K'FIX S SP** à raison de 6 à 8 m²/l. Recouvrable finition solvantée : 24h
- + Application de deux couches de peinture à base de résine Pliolite® Eliokem en phase solvant **K'ALITE S ULTRA** à raison de 7 à 9 m²/L/couche. Redoublable : 12h

Matériel d'application : brosse en soie, manchon polyamide méché ou texturé 18 à 24mm ; airless.

Localisation : Sous face de balcon

Mise en œuvre en finition d'une peinture mate à base de résine Pliolite® K'ALITE S ULTRA de classe D2 en phase solvant E3.V1.W2.A0

- + Application de 2 couches de peinture à base de résine Pliolite® Eliokem en phase solvant **K'ALITE S ULTRA** à raison de 7 à 9 m²/L/couche. Redoublable : 12h.

1^{ère} couche : diluée à 5% de white spirit.
2^{ème} couche : sans dilution.

Matériel d'application : brosse en soie, manchon polyamide méché ou texturé 18 à 24mm ; airless.

C - Finition des ouvrages bois

Localisation : Garde-corps, bois de charpente, volets façade Nord, boiseries en façade Est

Mise en œuvre d'un système microporeux pour bois neuf ou décapé en extérieur ;

!!! Attention à la siccité des ouvrages bois en extérieur : ne jamais appliquer de finition sur un support en bois massif présentant une humidité supérieure à 18% et 12 % pour les bois massif type lambris.

Sur partie neuve ou mise à nu :

1 couche d'UNISTOP BOIS Evolution diluée de 10 à 15 % de white spirit.

Sur l'ensemble y compris les parties entretenues :

Application en finition de 2 couches de peinture acrylique en phase aqueuse microporeuse d'aspect satiné UNISTOP BOIS AQUA (Rendement 12 à 14 m²/litre).

Aucun travail de masticage, bouche-porage ou enduisage n'est exécuté sur un sujet bois en extérieur sauf prescriptions au DPM. La surface du système reflète celle du sujet. Voir DTU 59.1 juin 2013 article 7.2.3.2.

D - Finition des ouvrages métalliques

Localisation : Fixations des gardes corps en bois

Peinture laque antirouille de finition aspect brillant Alkyde en phase solvant. Famille 1 Classe 4a

Au moment de la mise en œuvre, le support doit être propre et sec. La température ambiante et la température du support doivent être d'au moins 10°C pendant toute la durée de séchage et de durcissement des produits. En outre, la température du support devra être supérieure d'au moins 3°C à la température de rosée.

- + Application d'une couche de primaire anticorrosion à base de phosphate de zinc modifié en phase solvant **PROTEC PRIM 330** à raison de 100 à 150 g/m². La finition sera appliquée entre 24 et 72 heures. Au-delà prévoir un ponçage superficiel pour dépolir le primaire.
- + Application en finition de 2 couches de peinture laque antirouille brillante à base de résine Alkyde **UNILOX FER**. (Rendement : 12 m²/l env. /couche).

ATTENTION : Bien respecter les délais de séchage entre couches et le rendement des produits.

Localisation : Portes entrée logement sur façade Nord

Peinture laque antirouille de finition aspect brillant Alkyde en phase solvant. Famille 1 Classe 4a

Au moment de la mise en œuvre, le support doit être propre et sec. La température ambiante et la température du support doivent être d'au moins 10°C pendant toute la durée de séchage et de durcissement des produits. En outre, la température du support devra être supérieure d'au moins 3°C à la température de rosée.

- + Application d'une couche de primaire anticorrosion à base de phosphate de zinc modifié en phase solvant **PROTEC PRIM 330** à raison de 100 à 150 g/m². La finition sera appliquée entre 24 et 72 heures. Au-delà prévoir un ponçage superficiel pour dépolir le primaire.
- + Application en finition de 2 couches de peinture laque antirouille brillante à base de résine Alkyde **UNILOX FER**. (Rendement : 12 m²/l env. /couche).

ATTENTION : Bien respecter les délais de séchage entre couches et le rendement des produits.

POINTS PARTICULIERS

A - Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires ne peuvent en aucun cas se substituer aux opérations de remise en état des supports qui seraient non-conformes aux spécifications qui leur sont propres. Ces opérations sont effectuées par un maçon ou par un autre intervenant. Ex : les réparations des lézardes.

>> Défauts apparents du support :

En l'absence d'indication dans les Documents Particuliers du Marché (DPM), seuls les défauts apparents du support qui compromettraient la fonction d'imperméabilité du revêtement (§ 5.1.1 du DTU) doivent être repris avec un enduit de surfacage (voir NF DTU 42 P 1-2)

>> Décapage :

Lorsqu'il y a décapage, celui-ci n'est pas obligatoire en sous-face et retour des ouvertures (tableaux et linteaux) si l'ancien revêtement est bien adhérent.

Défauts cachés : Après décapage d'anciens revêtements organiques des défauts cachés peuvent apparaître. Les défauts importants qui en résultent ne peuvent être corrigés sans surfacage, ragréage ou réparation.

>> Traitement des joints :

Les joints de gros œuvre existants ou les joints de fissures déjà traités doivent être refaits : joints de retrait, dilatation, joints de tassement, joints d'acrotères etc...

>> Réfections locales :

Les réfections locales d'enduits au mortier de liants hydrauliques ou au mortier de plâtre et chaux aérienne (MPC) doivent précéder d'au moins 3 semaines l'application du revêtement (sauf délai plus court indiquée par le fabricant en cas de mortier prêt à l'emploi).

>> Traitement des points singuliers :

Les points singuliers doivent être traités de façon que l'eau ne puisse pas pénétrer dans la paroi revêtue ni cheminer dans le plan d'adhérence du revêtement.

>> ATTENTION ! Choix des teintes de finition en extérieur :

Les teintes dont le coefficient d'absorption du spectre solaire (CASS) est $> 0,7$ c'est-à-dire les teintes sombres dont l'indice de luminance lumineuse est $< 35\%$ sont à proscrire sur tous supports à l'extérieur (DTU 59.1 Juin 2013, sauf disposition contraire des Documents Particuliers du Marché DPM : voir paragraphe 3.2 du DTU 59.1 P2).

La bonne tenue telle qu'elle est définie par la norme NFT 36-001 ne s'applique pas à ces teintes.

Note : « D'une façon générale, on a constaté que les revêtements ayant un indice de luminance lumineuse Y supérieur à 35% présentent un coefficient d'absorption du rayonnement solaire inférieur à 0,7, bien qu'il n'existe pas de relation physique entre les deux valeurs ».

Le choix de la teinte au sein du nuancier K'220 d'UNIKALO, permet la conformité des teintes aux règles de l'art grâce à l'utilisation de la technologie K'OLOR TECH pour les teintes dont le CASS serait supérieur à 0,7 en pigmentation classique.

Pour toute autre teinte, il convient alors de la faire étudier par notre service colorimétrie pour déterminer si l'utilisation de la technologie K'OLOR TECH permettrait sa mise en conformité. La tarification et la réalisation de ces teintes étant spécifiques, prévoir un délai de réalisation de l'étude, préalable au démarrage du chantier.

B - Consommation :

Les consommations de produits indiquées sur nos recommandations et fiches techniques permettent d'obtenir sur support lisse (type mortier taloché fin) les épaisseurs de film sec assurant les performances prévues. Elles devront faire l'objet d'une majoration, en fonction du développement de surface induit par le relief du support. Seul un essai sur site donnera une valeur précise des quantités à prévoir.

Le délai de séchage entre couches doit être augmenté lorsque l'application est faite en période « fraîche » (conditions normales d'exécution le jour, mais température inférieure à 5°C et hygrométrie supérieur à 80% la nuit).

C - Éléments en saillie – toitures – terrasses – toitures

Les éléments en saillie d'un bâtiment : corniches, moulures, bandeaux, balcons etc... comportant des surfaces planes horizontales ou inclinées favorisent l'accumulation des salissures sur les façades par rejaillissement et/ ou ruissellement, ainsi qu'au raccordement de ces éléments avec la façade.

Ces éléments doivent être munis d'une goutte d'eau ou larmier pour interrompre le cheminement de l'eau, ou être revêtus d'une bavette pour les abriter du ruissellement.

Les acrotères qui entourent les toitures terrasses doivent être protégés par des couvertines débordantes terminées en goutte d'eau.

Les toitures doivent être débordantes afin d'éviter les coulures sur les pignons ou être munies de bandes ou tuiles de rives.

D - Évacuations des eaux pluviales

Les systèmes d'évacuations des eaux pluviales doivent être vérifiés : gouttières, chéneaux et tuyaux de descente, sans oublier les pissettes pour l'évacuation des eaux pluviales des balcons, ainsi que le raccordement des protections à la façade.

E - Entretien des bâtiments

Des opérations d'entretien régulières doivent être prévues et effectuées pour prolonger l'aspect et la durabilité des travaux de ravalement dans le temps.

L'entretien normal comporte notamment :

- + Le nettoyage périodique des moisissures, mousses et autre dépôts ou corps étrangers ;
- + Le maintien en bon état de la toiture (couverture, terrasse, protections horizontales d'acrotères, etc...) ;
- + Le maintien en bon état des évacuations d'eaux pluviales (chéneaux, gouttières et descentes) ;
- + Le maintien en bon état des ouvrages qui contribuent à l'imperméabilité de la façade (solins, larmiers, bandeaux, etc.) ;
- + La réparation des parties de revêtement détériorées par un usage anormal.
- + L'entretien périodique des soubassements soumis à des remontées d'humidité et des parties de façades soumises à rejaillissement (plus particulièrement pour les supports en mortier de plâtre).

GARANTIES

Les garanties des constructeurs relèvent de la loi n°78-12 du 4 janvier 1978 sur l'assurance-construction (J0 du 7 janvier 1978 et rectificatif au J0 du 25 janvier 1978), dite « loi Spinetta » (articles 1792 et 1792-1 à 6 du Code civil). Cette loi porte sur quelques points essentiels :

- + Tout constructeur est présumé responsable de plein droit des dommages affectant l'ouvrage ou le rendant impropre à sa destination ;
 - + Tout constructeur a l'obligation d'assurer sa responsabilité professionnelle.
- La « loi Spinetta » institue, en outre, un ensemble de garanties couvrant les travaux.

La garantie de droit commun de 2 ans pour les revêtements décoratifs

Les peintures ne fonctionnant pas au sens d'un équipement mécanique (radiateur, chaudière...), la garantie de bon fonctionnement historique dite « biennale » n'existe plus. Les travaux sont donc couverts par la garantie contractuelle de droit commun régie par les articles 1147 et 1641 du Code civil, pour une durée de 2 ans à compter de la réception des travaux.

>> **Les travaux d'application de produits ou systèmes décoratifs** entrant dans ce cadre sont :

- + Les lasures et hydrofuges à fonction D1 (NF DTU 59.1) ;
- + Les peintures à fonction D2 (NF DTU 59.1) ;
- + Les Revêtements semi-Epais (RSE) et les Revêtements de Peintures Epais (RPE), à fonction D3 (NF DTU 59.1) ;
- + Les lasures et peintures microporeuses destinés aux boiseries (NF DTU 59.1) ;
- + Les peintures de sol dépendant du NF DTU 59.3 ;
- + Les peintures **d'entretien** d'une ITE avec enduit mince sur isolant de type K1 & K2 conformément aux règles professionnelles pour l'entretien et la rénovation de systèmes d'isolation thermique extérieures « ETICS » édités en Décembre 2004 et révisés en Janvier 2010.

La description de la garantie de 2ans peut être rapprochée de celle de la « bonne tenue » fournie par le Dictionnaire technique des peintures et travaux de peinture, norme **Afnor NF T 36-001** : absence de cloquage, craquelage, écaillage, décollement (ou dans la limite de 5% de la surface de l'élément de référence).

>> **Le choix d'une teinte non conforme aux règles de l'art (cf. §VI) annule cette garantie.**

La garantie décennale pour les revêtements d'imperméabilité de façade et d'isolation thermique ETICS

>> **Les travaux d'imperméabilité de façade, d'isolation thermique, de rénovation (simple et lourde) d'une ETICS**, qui par définition, empêchent les pénétrations d'eau dans la construction et donc réhabilitent la fonction principale d'une paroi qui est d'assurer le clos, relèvent de la garantie décennale.

Ne sont pas considérés dans ce contexte :

- les murs de soutènement ; les murets extérieurs ;
- les jardinières ;
- les garde-corps, sous faces et nez de balcon en béton et fonds de loggias.

NOTA : La garantie décennale ne concerne que le non passage (vérifié) de l'eau, au travers de la paroi d'une construction. Elle ne s'applique pas aux défauts d'ordre esthétique : encrassement, changement d'aspect, farinage, cloquage...

ASSURANCES FABRICANT

La Société **SCSO**, département **UNIKALO**, est assurée par la compagnie **SMA BTP police n° 1056000/002** contre les conséquences pécuniaires de Responsabilité Civile, à la suite de dommages liés à l'exercice de son activité. (Cette police d'assurance inclut les obligations de l'article 1792-4 du Code Civil sur la responsabilité solidaire décennale des fabricants (EPERS)).

Cette police s'étend, après mise en œuvre des produits, aux frais de remise en état des ouvrages sur lesquels les produits ont été appliqués, consécutifs à un vice caché du produit et notamment dans sa conception ou sa fabrication.

Les frais de remise en état comprennent les frais H.T., de décapage ou dépose des parties endommagées, déblaiement, mise en œuvre des produits en remplacement y compris les frais d'échafaudage et de protection.

Sont cependant exclus les dommages résultant d'une mise en œuvre défectueuse ou d'une mauvaise analyse du support et particulièrement le non-respect des normes, D.T.U. en vigueur et des fiches techniques.

VALIDITÉ DE LA PROPOSITION

Compte tenu de l'évolution possible du support dans le temps et des améliorations technologie des produits, cette proposition technique est valable pour un démarrage des travaux n'excédant pas 12 mois.

Elle répond aux désordres constatés le jour de la visite sur le site. Il appartient au maître d'ouvrage ou au maître d'œuvre de signaler toutes évolutions susceptibles de nécessiter la modification des traitements prévus.

Les fiches techniques des différents produits UNIKALO proposés dans ce dossier, ainsi que leurs FDS sont téléchargeables sur notre site : www.unikalo.com

Le Service Technique Unikalo